

16-07-240

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 11 juillet 2016

- nos A39928 à A40075

401 262,42 \$

ADOPTÉE

16-07-241

Règlement 2015-275 – Modification du montant de la dépense et affectation du surplus

ATTENDU que la soumission la plus basse pour l'aménagement du terrain de balle no2 (AO16-LA-04) dépasse le montant prévu au règlement d'emprunt 2015-275 et que pour financer cet excédent le conseil n'entend pas augmenter la charge au contribuable;

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le règlement 2015-275 soit modifié par le remplacement à l'article 2 du montant de la dépense de « 390 000 \$ » par « 470 000 \$ » et de l'ajout à la fin de l'article 3 du texte suivant : « Le conseil affecte également de l'excédent de fonctionnement non affecté une somme de 80 000 \$ pour couvrir l'augmentation du coût de la dépense reliée aux travaux. ».

ADOPTÉE

16-07-242

Adoption du règlement 2016-297 modifiant le règlement 2004-85 sur la tarification des neiges usées

ATTENDU l'avis de motion donné le 14 décembre 2015;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adopter le règlement 2016-297 modifiant le règlement 2004-85 sur la tarification des neiges usées.

ADOPTÉE

16-07-243

Ratification – prise en paiement d'un immeuble lors d'une vente pour taxes

ATTENDU la résolution 16-02-037;

ATTENDU la délégation faite au greffier par le directeur général l'autorisant à enchérir au nom de la Ville sur l'immeuble sis du 250 au 272 rue Talbot à Princeville pour un montant maximal de 20 000\$;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de :

RATIFIER l'achat de l'immeuble sis du 250 au 272 Talbot par le greffier au nom de la Ville de Princeville lors de l'enchère qui a eu lieu le premier juin 2016 par la MRC de l'Érable pour la somme de 20 000 \$;

AUTORISER la trésorière à verser la somme de 20 000\$, plus toute taxe et frais applicables, à la MRC de l'Érable;

AUTORISER le directeur général, ou toute personne qu'il désignera à cette fin, à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer les réparations et améliorations nécessaires, la couverture d'assurance nécessaire, négocier le départ du locataire de l'immeuble et tout autre acte jugé nécessaire pour maintenir la valeur de l'immeuble et ultimement assurer le recouvrement de la créance.

ADOPTÉE

16-07-244

Dépôt et Adoption du budget révisé de OMH Princeville

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter et d'adopter le budget révisé en date du 13 juin 2016 de l'Office Municipal d'Habitation Princeville.

ADOPTÉE

16-07-245

Dépôt de l'état des résultats du Club Lions pour la Fête Nationale 2016 et versement d'une aide financière

ATTENDU le dépôt du compte rendu des dépenses et ventes de boissons alcooliques lors de la Fête Nationale 2016 par le Club Lions;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil autorise la trésorière à verser au Club Lions de Princeville 50 % des profits générés par la vente de boissons alcooliques lors de la Fête Nationale 2016, à savoir ; la somme de 2 979,44 \$.

ADOPTÉE

16-07-246

Dépôt de l'état des résultats d'Opération Bougeotte 2016 et versement d'une aide financière au CPE la petite Bande

ATTENDU le dépôt de l'état des revenus et dépenses et ventes de boissons lors de l'Opération Bougeotte 2016;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la trésorière verse au CPE La petite bande le surplus d'activité, à savoir ; la somme de 1 121,04\$.

ADOPTÉE

16-07-247

Participation à une session d'étude – Pierre Bouffard

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Pierre Bouffard, préventionniste en incendies, à participer à la session d'étude « L'instructeur, une référence en sécurité incendie » qui aura lieu les 9 et 10 septembre 2016 à Rivière-du-Loup;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à cette session d'étude, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

16-07-248

Moniteurs de camp de jour – modification de la résolution 16-06-209

ATTENDU la résolution 16-06-209;

ATTENDU le départ de Jean-Philippe Bouliane-Sicotte à titre de technicien en éducation spécialisée au camp de jour et service de garde pour la saison 2016 en date du 15 juin 2016;

ATTENDU la grande popularité du camp de jour et service de garde;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil :

PRENDS ACTE de la démission de Jean-Philippe Bouliane-Sicotte de son poste d'éducateur spécialisé au camp de jour et service de garde pour la saison 2016 en date du 15 juin 2016;

EMBAUCHE Mélanie Bibeau en remplacement de Jean-Philippe Bouliane-Sicotte au poste d'éducation spécialisée au camp de jour et service de garde pour la saison 2016 en date du 16 juin 2016 aux conditions établies dans la grille;

EMBAUCHE Caroline Côté au poste d'animatrice au camp de jour et service de garde pour la saison 2016 en date du 4 juillet 2016 aux conditions établies dans la grille.

ADOPTÉE

16-07-249

Demande de passage – Course Relais pour la vie 2016

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise la Course Relais pour la Vie qui aura lieu le 21 août 2016 et qui traversera le territoire de Princeville via la route 116 en provenance de Plessisville vers Victoriaville.

ADOPTÉE

16-07-250

Demande d'approvisionnement en eau -Semican

ATTENDU la demande de Semican pour avoir accès à l'eau de la municipalité aux fins d'arrosage des champs pour un total approximatif de 30 000 gallons d'eau par an;

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que Semican aura accès à l'eau potable de la municipalité pour des fins industrielles et agricoles de la manière et aux modalités suivantes :

- Via une borne-fontaine opérée par un employé de la ville vers une citerne contrôlée par Semican conformément aux articles 6.3 et 7.1 du règlement 2012-224 sur l'utilisation de l'eau potable;
- Semican doit fournir à l'employé municipal qui opérera la borne-fontaine la fiche de spécifications techniques de la citerne qui sera utilisée pour le transport de l'eau avant le premier remplissage. S'il y a changement de citerne, Semican devra à nouveau fournir la fiche technique de la citerne utilisée avant le remplissage. Le volume de la citerne mentionné à la fiche technique fait lieu de mesure du volume d'eau qu'on pourrait lire sur un compteur d'eau;
- Un montant de 110 \$, plus taxes, par remplissage d'une citerne pour la mobilisation du personnel des travaux publics est exigé;

- Compte tenu des adaptations nécessaires, le tarif applicable est celui spécifié à l'article 3 alinéa 1, paragraphe 2 du règlement 2015-280 concernant la tarification 2016 pour le service d'aqueduc ou toute disposition réglementaire qui remplacera ou mettra à jour ce tarif.

ADOPTÉE

16-07-251

Vente d'un terrain résidentiel – 80 Liberge

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Alexandre Roux ou tout autre acheteur de bonne foi le lot 5 030 439 (80, rue Liberge) du cadastre de Québec pour le prix de 19 833,04 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

16-07-252

Vente d'un terrain résidentiel – demande d'extension de délai pour signature

ATTENDU la résolution 16-06-219;

ATTENDU la demande des acheteurs d'obtenir un délai entre la résolution 16-06-219 et la signature de l'acte notarié de 120 jours au lieu des 60 jours prévu initialement;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le délai supplémentaire demandé, ce qui reporte la date limite de signature de l'acte notarié par Michael Girouard, Maryse Bédard, le maire et le greffier au 13 octobre 2016.

ADOPTÉE

16-07-253

Demande de dérogation mineure de Vétoquinol N-A inc.

ATTENDU QUE le personnel administratif a augmenté suite aux travaux d'agrandissement;

ATTENDU QUE des cases supplémentaires de stationnement sont requises pour le personnel et les clients;

ATTENDU QUE ces cases supplémentaires de stationnement vont permettre au personnel de se rapprocher des bureaux;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 700 St-Henri la demande de dérogation mineure présentée par Vétoquinol Inc. afin de permettre la construction de cases de stationnement dans la marge de 2 mètres de la ligne avant et qu'elles soient directement accessibles à la voie publique.

ADOPTÉE

Demande CPTAQ – Jean-Guy Larue - remise

16-07-254

Adjudication du contrat d'aménagement du terrain de balle molle no2 – AO16-LA-04

ATTENDU le Règlement no 2015-275 décrétant une dépense et un emprunt de 390 000\$ pour la réalisation de différents aménagements au Parc Multisport, dont la réalisation d'un deuxième terrain de balle molle;

ATTENDU la résolution 2016-07-241;

ATTENDU l'appel d'offre no AO16-LA-04 pour le contrat d'aménagement du terrain de balle molle no2 lancé par appel d'offres public le 22 mai 2016;

ATTENDU l'ouverture des offres le 8 juin 2016 conformément aux dispositions de la loi et l'analyse des soumissions faite par la firme d'ingénieurs EXP;

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'aménagement du terrain de balle molle au plus bas soumissionnaire conforme, Les Transports Maggy Beudet inc. au montant de 207 863,45 \$, plus les taxes applicables;

Que cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt 2015-275 et à même l'excédent de fonctionnement non affecté pour un montant n'excédant pas 80 000 \$.

ADOPTÉE

16-07-255

Autorisation de contracter – spectacle d'humour 2016

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur des loisirs ou le coordonnateur aux loisirs à contracter avec un humoriste pour le spectacle d'humour 2016;

QUE la trésorière soit autorisée à verser l'avance nécessaire pour assurer les services de l'humoriste ainsi que le cachet de l'humoriste pour le spectacle, pour autant que le total des deux sommes ne dépasse pas 15 000 \$, le tout sujet à l'approbation par le directeur général.

ADOPTÉE

16-07-256

Dépôt d'états financiers et aide financière – Patrimoine Princeville

ATTENDU le dépôt des états financiers 2015 de Patrimoine Princeville;

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à Patrimoine Princeville pour l'année 2016.

ADOPTÉE

Invitation au spectacle-bénéfice de la Fondation Raymond-Roy - rejeté

16-07-257

Aide financière – Campagne Centraide 2016

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser une aide financière de 1 000 \$ à Centraide pour la campagne de financement 2016.

ADOPTÉE

16-07-258

Gratuité de terrain sportif – Tournoi de balle des Dodgers

ATTENDU QUE la demande de gratuité initiale prévoyait un tournoi de balle les 8 au 10 juillet et les 28 au 31 juillet 2016 mais que la température n'a pas permis la tenue des joutes prévues pour les 8 au 10 juillet 2016;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que d'accorder la gratuité de terrain sportif aux Dodgers pour les 28 au 31 juillet et les 5 au 7 août 2016, le tout conditionnel à un don de 250 \$ à l'organisation de la balle molle mineure de Princeville.

ADOPTÉE

16-07-259

Demande de gratuité de salle – Filles d'Isabelle

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de la Salle Jacques Therrien aux dates et à partir des heures suivantes :

- 9 août 2016 (19 h)
- 6 septembre 2016 (18 h 30)
- 4 octobre 2016 (18 h 30)
- 1^{er} novembre 2016 (19 h)
- 6 décembre 2016 (16 h)
- 3 janvier 2017 (18 h 30)
- 7 février 2017 (18 h 30)
- 14 février 2017 (19 h)
- 7 mars 2017 (18 h 30)
- 4 avril 2017 (18 h 30)
- 2 mai 2017 (18 h 30)
- 9 mai 2017 (19 h)
- 6 juin 2017 (18 h 30)

Et d'accorder la gratuité de la Salle Pierre Prince à la date et à partir de l'heure suivante :

- 23 avril 2017 (journée entière)

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

16-07-260

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 55.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire